

## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 28 janvier 2008.

### PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;  
Philippe MIGNON – Luc MERTENS – Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE - Pierre LANDRAIN : Echevins ;  
Brigitte TROOSTERS-CORBION – Marie-Claire NOEL-TONNON - Guy MICLOTTE – Thérèse DE BAETS-FERRIERE – Serge DENIS - Natacha VERSTRAETEN – Jacques BREDael - Bérengère AUBECQ - David FRITS - Jean-Luc GUILMOT - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC LOCMARIA du PARC – Fabienne van der STRATEN WAILLET-VELGE - Patrick LAMBERT – Charles WAUCQUEZ : Conseillers communaux ;  
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusés : MM. André DEMOULIN - Luc GAUTHIER, Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 20 heures 10 minutes.

### 1. Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2007.

Quelques Conseillers communaux souhaitant que l'on incorpore dans le titre du premier point de la séance publique les noms de la conseillère démissionnaire et de son remplaçant au Conseil communal (Démission d'une conseillère communale (Mme Oswalda Richir) – Remplacement par M. Charles Waucquez – Prestation de serment), le secrétaire communal signale qu'il a apporté le rectificatif demandé. Le procès-verbal de cette séance du 17 décembre 2007 sera approuvé à la fin de la présente séance.

### 2. Communications.

Le secrétaire communal donne connaissance :

- de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2007 portant approbation du programme triennal des travaux 2007-2009 de la Commune ;
- des arrêtés du Collège provincial du Brabant wallon du 19 décembre 2007 concluant à l'approbation des modifications budgétaires N°1 et N°2 du budget communal pour l'exercice 2007 ;
- des arrêtés du Collège provincial du Brabant wallon du 19 décembre 2007 concluant à l'approbation de 2.200 centimes additionnels au précompte immobilier et à une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2008.

## SEANCE PUBLIQUE

### **AFFAIRES GENERALES**

### **3. Tutelle sur les établissements subordonnés - Fabrique d'église Saint Etienne de Corroy-le-Grand – Budget pour l'exercice 2008 – Modification budgétaire N°1 – Service ordinaire - Avis.**

*Délibération*

### **4. Intercommunales – ISBW – Assemblée générale extraordinaire du 20/2/2008 – Approbation des points de l'ordre du jour.**

*Délibération*

5. **Convention avec Carrefour J relative aux permanences Infor Jeunes – Approbation.**

*Délibération*

6. **Adhésion de la commune à « Mayors for Peace » - Action mondiale pour le désarmement nucléaire.**

*Délibération*

**BUDGET ET FINANCES COMMUNALES**

7. **Gouvernement provincial du Brabant Wallon – Service d’incendie – Quotes-parts et redevances 2006 sur base du compte 2005 - Approbation.**

*Délibération*

**SERVICE TECHNIQUE**

8. **Marché public de fourniture – Acquisition de trois véhicules type fourgonnette pour le service technique : approbation du cahier spécial des charges, de l’estimation de la dépense et choix du mode de marché.**

*Délibération*

9. **Marché public de fourniture – Acquisition d’un tracteur d’occasion pour le service technique : approbation du cahier spécial des charges, de l’estimation de la dépense et choix du mode de marché.**

*Délibération*

**QUESTIONS-REPNSES**

Mme de Baets intervient à propos d’un procès-verbal d’une séance du Collège communal dont elle a pris connaissance :

« Dans les rapports de collège du 9.01.08, vous parlez de la création d’une groupe de suivi « pour œuvrer une fois par mois pour faire le point des activités à proposer aux jeunes en fonction des soucis rencontrés » et vous citez les membres de ce groupe. Durant la précédente législature, il existait un groupe de pilotage bien structuré ouvert à toutes les tendances et qui réalisait ce travail ; depuis l’installation de la nouvelle majorité, vous avez créé le groupe de coordination sociale avec un sous-groupe de réflexion : le groupe de travail « jeunesse », pourquoi ce double emploi ? Vous citez comme personne faisant partie de ce groupe une représentante du Saj (service d’aide à la jeunesse), je crois qu’il s’agit plutôt de la suppléante d’un représentant du cpas au Caaj (Conseil d’arrondissement d’aide à la jeunesse), qui, contrairement au Saj, n’est pas composé de professionnels de l’aide à la jeunesse. »

Mme Louette signale qu’en vertu du règlement d’ordre intérieur du Conseil communal, elle préfère apporter réponse à cette question lors de la prochaine séance. Elle signale que, n’étant pas présente lors de la précédente législature, elle souhaite se renseigner sur les précédents dans ce dossier.

**SEANCE A HUIS CLOS**

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

**10. Remplacements d'enseignantes en congé de maladie – Ratifications.**

*Délibération*

**11. Remplacement d'un enseignant en formation – Ratification.**

*Délibération*

**12. Remplacement d'une enseignante définitive en congé – Ratification.**

*Délibération*

**13. Remplacement d'un professeur de religion catholique en détachement dans l'enseignement secondaire – Ratification.**

*Délibération*

**AFFAIRES GENERALES**

**14. Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises – Désignation de deux délégués supplémentaires à l'assemblée générale (1 UC - apparemment MR et 1 Arc).**

*Délibération*

**POINT EN URGENCE**

**CCATM – Renouvellement – Désignation des membres**

*Délibération*

**Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2007.**

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance susdite.

La séance est levée à 21h25.

Le Secrétaire,  
B. ANDRE

Le Président,  
L. DECORTE